



NOMBRE DE STAGIAIRES
Minimum : 5 Maximum : 8

PUBLIC VISÉ

Installateurs électriciens connaissant la Norme NF C 15-100 et les règles de sécurité électrique des logements décrites dans le guide Promotelec « installation électrique des logements existants »

PRÉ-REQUIS

Connaître les bases techniques relatives aux installations électriques neuves et celles mises en sécurité

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Animation PowerPoint
- Support stagiaire

MOYENS D'ENCADREMENT

La formation est assurée par un formateur CONSUEL qualifié et expérimenté

MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée
- Paperboard
- Vidéoprojecteur

ÉVALUATION DES ACQUIS

- QUIZ en cours de formation
- QCM de validation des acquis en fin de session

SUIVI

- Emargement collectif
- Evaluation de la formation par le stagiaire
- Attestation de formation



300€ HT/stagiaire
(documentation et déjeuner offerts)

AUTOCONTRÔLE **Installations électriques des locaux** **à usage d'habitation (neufs et existants)**

AUTOCTR : 1 jour - 7 heures

OBJECTIFS

- A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :
- Réaliser le contrôle de leurs installations et de formaliser les résultats sur une fiche d'autocontrôle
 - Éviter les erreurs d'installation les plus fréquemment rencontrées par CONSUEL sur site

PROGRAMME

Sécurité électrique :

- Chiffres de l'Observatoire National sur la Sécurité Electrique (ONSE)

Autocontrôle : Installation électrique partiellement rénovée ou mise en sécurité

- Présentation du rapport d'autocontrôle PASS

Autocontrôle : Installation neuve ou entièrement rénovée (NF C 15-100)

- Présentation de la fiche d'autocontrôle issue de la partie 10-1 de la NF C 15-100

Mesurages

- Prise de terre
- Continuité
- Isolement

Approfondissement de certains points techniques selon la demande des stagiaires (en fonction du temps disponible)

Exemples :

- Mise en sécurité des parties communes
- Conformité des parties communes
- Installation de mise à la terre
- Liaisons équipotentielles : LEP et LES
- Volumes de protection et équipement de la salle de bain
- Eclairage TBTS
- Attestation de conformité CONSUEL